

COMPAGNIE D'ARC D'ESBLY

	SIEGE SOCIAL : Quai du Canal – 77450 ESBLY Association loi 1901 déclaration en Préfecture de Seine et Marne n°1203 du 25 septembre 1938 Agrément Jeunesse et Sport AS 77 89 0024 Affiliation F.F.T.A. N° 08 77 042 SIRET : 428 608 731 000 017	Avec le soutien de la 
---	---	--

Saison 2026 - 2027

LICENCES : **Age en 2027**

ADULTES		60 ans et +	avant le 01/01/1968	(Senior 3) S3
		40 à 59 ans	entre le 01/01/1968 et le 31/12/1987	(Senior 2) S2
		21 à 39 ans	entre le 01/01/1988 et le 31/12/2006	(Senior 1) S1
JEUNES		18, 19,20 ans	entre le 01/01/2007 et le 31/12/2009	U21 J(Junior)
		15, 16,17 ans	entre le 01/01/2010 et le 31/12/2012	U18 C(Cadet)
		13 et 14 ans	entre le 01/01/2013 et le 31/12/2014	U15 M(Minime)
		11 et 12 ans	entre le 01/01/2015 et le 31/12/2016	U13 B(Benjamin)
POUSSINS		10 ans et moins	Après le 01/01/2017	U11 (Poussin)

POUR TOUS questionnaire de santé à remplir.

Si une seule réponse positive OUI un certificat médical sera obligatoire
(avec mention en compétition même si vous ne pensez pas en faire).

TARIFS :

ADULTES	JEUNES	POUSSIN
Pratique en compétition = 126 € Pratique en Club = 114 € Sans pratique = 78 €	99 €	82 €

Déduction de

- 4,50 € par licence pour une famille de 3 tireurs
- 6 € par licence pour une famille de 4 tireurs et plus

ENTRAINEMENT DIRIGE :

Tous les **mardis** et / ou les **vendredis**

Jeunes de 19h à 20h30

Adultes de 20h15 à 22h

POUR LES DEBUTANTS :

Régulièrement, suivant le calendrier ci-dessous, séance de BADGES afin de suivre la progression. Il s'agit d'un petit concours interne à la distance d'entraînement (10,15,20,25,30). Chaque réussite s'accompagne de la remise d'un badge Fédéral.

CALENDRIER BADGES à définir

POUR LES TIREURS CONFIRMES ET COMPETITEURS:

Tous les **mercredis** de 19h à 22h

Comment nous joindre... :

Notre site : ciearcesbly.sportsregions.fr

JP COQUERY (Capitaine) 01.60.04.07.57 et 06.99.10.15.87

Martine COQUERY 01.60.04.07.57 et 06.62.48.36.27

Giovanni CHIATANTE 06.61.37.48.52

Alexandre JACOB 06.75.71.30.44

Pierre WEISDORF 06.63.48.59.39

Dorothée ULDRY 06.40.31.40.25

lacoqqipe@gmail.com

martinecoquery@gmail.com

gio.chiatante@gmail.com

a.jacob@outlook.fr

pierre.weisdorf@gmail.com

dorothee.uldry@gmail.com

Sites Internet utiles

Département : www.archersdu77.fr

La Région : www.tiralarcidf.com

La Fédération : ffta.fr

MATERIEL :

Tout tireur à l'arc doit au moins avoir pour pratiquer son sport :

- un arc avec un repose-arc et un carquois, 9 flèches, un bracelet pour protéger le bras, un élastique pour l'échauffement, une palette pour protéger les doigts, une dragonne et un tube pour ranger les flèches.

Pour les débutants ne possédant pas ce matériel, la Compagnie propose :

- le prêt d'un arc dans sa sacoche avec un repose-arc, carquois et tube à flèches en échange d'une caution de 100 € non débitée et d'un engagement de retour.
- ✓ L'achat du reste du matériel pour : **75 €**

Pas de remboursement en cours de saison en cas d'arrêt

Possibilité d'acheter du matériel en cours de saison (sur commande) mais pas de remplacement gratuit

EQUIPEMENT : A commander

Polos : **25 €** floqué au prénom

Sweet : **42 €** floqué au prénom

Tee shirt : **17 €** floqué au prénom

Casquette : **5 €**

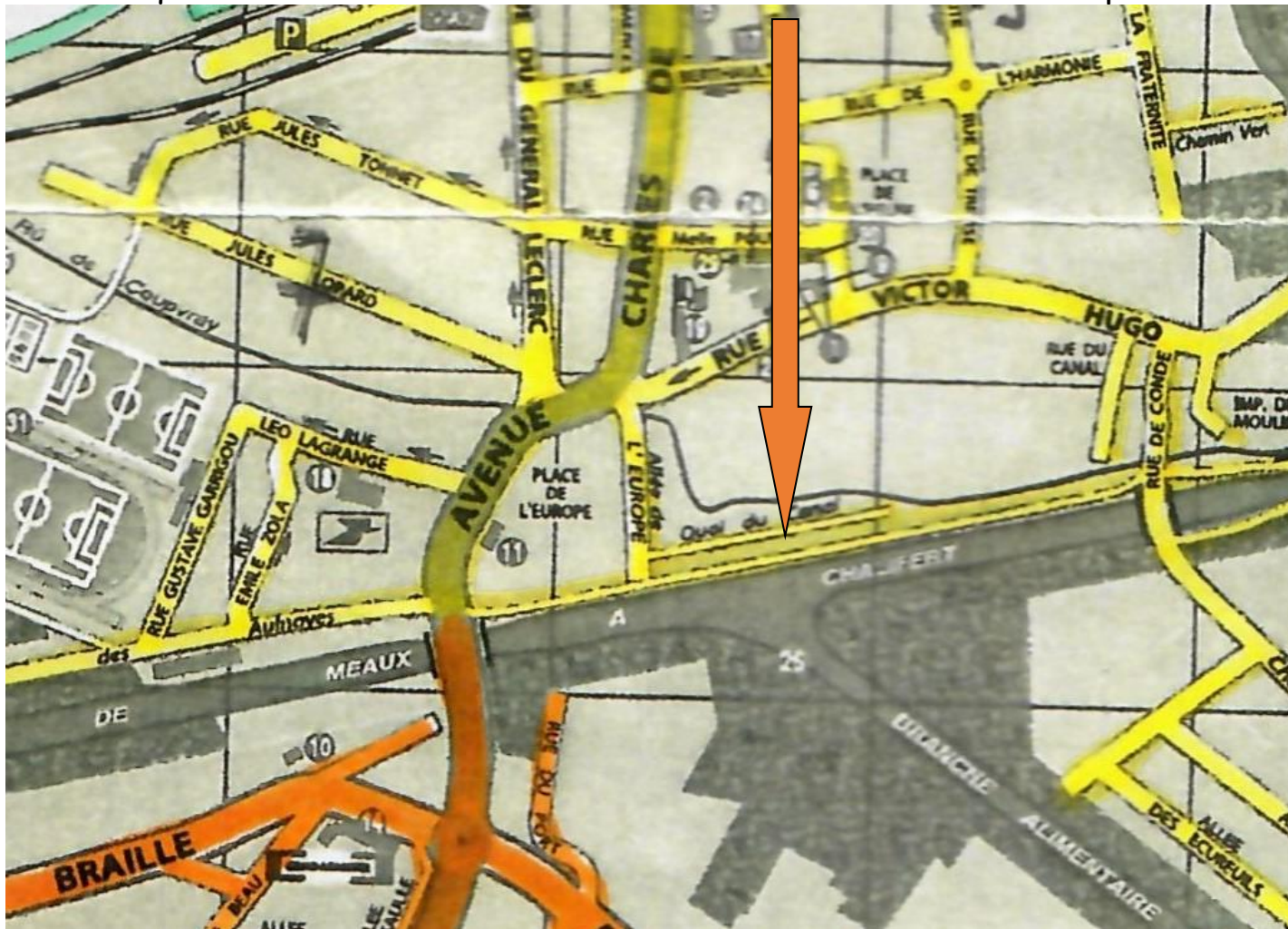
Vous recevrez directement, à l'adresse mail que vous aurez indiquée, votre licence et votre lien pour accéder au site de la fédération. Ensuite il conviendra de compléter votre licence par une photo (Votre image doit être au format JPEG, JPG, PNG. Elle sera automatiquement redimensionnée pour une hauteur de 275 px et une largeur de 175 px). Au final vous pourrez imprimer votre licence ou la déposer sur votre téléphone. Vous devrez l'avoir avec votre matériel.

Nous rappelons que les jeunes ne doivent pas sortir seuls du lieu d'entraînement (pendant et à la fin des séances) et que la Compagnie dégage toute responsabilité en dehors du gymnase ou de la Compagnie.

Par sécurité, les parents des jeunes (mineurs) doivent venir chercher leurs enfants après chaque entraînement ou leur fournir une autorisation écrite de quitter seuls le lieu d'entraînement.

Dates à retenir :

Le Jeudi 10 septembre : dépôt des dossiers et prêt du matériel à la Cie d'Arc d'ESBLY quai du canal de 18h30 à 20h30. L'archer concerné doit être présent.



Le mardi 15 ou le vendredi 18 septembre : 1^{er} entraînement au COSEC (gymnase du Collège Louis Braille)

Vous avez la possibilité d'avoir 2 séances d'essais avant de valider votre inscription (mais le dossier complet devra être déposé lors de la prise de licence).

Le 15 novembre : Loto des archers à l'Espace JJ LITZER